Quarante-deuxième Année — N° 68 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MARDI 9 MARS 1897.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 2º, — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 8 MARS 1897

UNE LOI URGENTE A VOTER

Les professionnels de l'ordure ont l'imagination inventive. Gênés dans leur commerce par les mesures prises pour l'assainissement de la voie publique, ils s'adressent maintenant à domicile et offrent leur marchandise sous forme de prospectus et quelquefois de publications illustrées.

Il est superflu de faire remarquer combien cette forme de propagande est encore plus pernicieuse que l'autre.

Rien n'est plus facile, en effet, que d'empêcher l'exhibition des publications immorales sur la voie publique ; mais comment défendre le foyer contre l'invasion des productions obscènes distribuées par la poste ?

Plusieurs pères de famille ont intenté des actions civiles contre les misérables auteurs de pareilles manœuvres, et les ont fait condamner à des dommages et intérêts.

Mais les auteurs des prospectus en question ne se sont pas découragés pour si peu; ils ont lancé de nouveaux imprimés encore plus obscènes que les premiers. Evidemment, de simples réparations civiles sont insuffisantes : il faudrait une réparation pénale. Mais le malheur est que le fait ne tombe pas sous le coup de la loi.

C'est ce que, à la suite d'une éloquente intervention de M. Bérenger, M. le garde des sceaux a exposé au Sénat. Il a expliqué que la distribution par la poste ne constitue pas la publicité prévue par la loi du 2 août 1882 sur les outrages aux bonnes mœurs et que, par conséquent, la juridiction correctionnelle ne peut intervenir.

Rien ne serait plus facile que de combler cette lacune.

La Chambre est saisie d'une proposition de loi dans ce sens qui a été déjà discutée par le Sénat ; il appartiendrait au gouvernement de hâter le vote définitif de cette mesure que tous les honnêtes gens attendent avec impatience.

L'AFFAIRE ARTON

Le juge est content d'Arton. — Les fausses nouvelles. — Une cellule à la Conciergerie

Le célèbre corrupteur a parlé, paraît-il. A l'heure actuelle, bien des gens tremblent sans doute : le *lâchage* est un fait accompli, Arton a parlé, il a cité des noms, dit l'*Eclair*.

Tous ceux qui, depuis la nouvelle instruction, ont fréquenté le petit parquet, savaient qu'à la première dénonciation d'Arton le juge s'empresserait de quitter son cabinet pour se rendre chez M. Atthalin, procureur de la République. Le procureur tenait à être averti, à l'instant même où il se produirait, d'un fait de cette gravité. Or, samedi, à quatre heures de l'après-midi, M. Le Poittevin se rendait à la hâte au grand parquet et conférait longuement avec M. Atthalin. A son retour au petit parquet, il était rayonnant.

Arton a cité des noms d'hommes politiques; il a raconté quelles sommes il leur avait versées, en quelles circonstances; et il a fourni des preuves de ses dires. On comprendra que le désir de servir la curiosité, et peut-être la conscience du public, ne nous entraîne pas à rapporter ce que nous avons entendu à ce sujet. Il convient d'imiter la réserve des magistrats, qui tiennent à s'entourer de preuves irréfragables avant de formuler des demandes de poursuites ou même de convoquer des témoins.

L'affaire est en voie d'aboutir, et plus vite même que nous n'avions cru tout d'abord.

Rectifions, en passant, quelques fausses nouvelles.

On a raconté notamment que l'inculpé avait avoué que, dans un fiacre, il avait remis une somme de cinq cents mille francs à un député. Le fait de cette corruption est peut-être vrai en lui-même; mais ce qui est inexact, c'est que l'inculpé en ait fait l'aveu au juge.

De même on a prétendu qu'un député révisionniste était venu à la conciergerie offrir ses services à Arton et que celui-ci les avait acceptés. Or, depuis sa condamnation en Cour d'assises, Arton n'a reçu la visite d'aucun avocat.

Nous avons essayé d'avoir quelques renseignements sur l'existence du célèbre corrupteur à la Conciergerie. Elle n'est pas précisément folâtre : une cellule de deux mètres cinquante de long sur trois mètres de large, une tablette fixée au mur par une charnière qui permet de la rabattre, un bec de gaz en forme de potence, un escabeau, un lit de fer avec paillasse et matelas, une gamelle avec couvercle, une cuiller, pas de fourchette; en fait de couteau, un « eustache » payé par Arton à la cantine la modique somme de un sou, un bidon d'eau, un plat en terre, une balayette : voilà son mobilier.

Dans un angle, se trouve un siège indispensable muni de deux tuyaux, l'un destiné à l'évacuation des eaux ménagères, et l'autre (ô ironie) affecté à l'aération du local ! Il y a loin de là au somptueux appartement de jadis, place Vendôme.

Arton se nourrit d'un pain de 850 grammes par jour, d'une ration de soupe à neuf heures du matin, et d'une ration de légumes à trois heures. C'est maigre. Aussi, lorsqu'il est en fonds, il prend à la cantine une nourriture un peu plus substantielle.

Il passe ses loisirs à lire le *Magasin pittoresque*. Souvent il reçoit la visite de sa femme, au parloir grillé, en présence d'un gardien. N'importe, cette existence, quelque dure qu'elle soit, lui semble préférable à celle de «la Nouvelle,» et il ne songe pour le moment qu'à la faire durer le plus longtemps possible.

Lundi, M. le juge Le Poittevin prendra des vacances qu'il a bien gagnées.

LE CONGRÈS CATHOLIQUE DE MARSEILLE

Marseille, 7 mars. — Hier, samedi, la sainte messe a été célébrée par Mgr Saint-Clair, qui a fait une instruction sur le dévouement et le renoncement, bases de l'action catholique.

M. Guiraud a lu ensuite un remarquable rapport. A la discussion qui a suivi, ont pris part M. l'abbé Fonssagrives, M. le chanoine Ricard et M. l'abbé Lebon.

On a adopté un vœu en faveur de la réforme et du développement de l'enseignement religieux.

M. l'abbé Pastoret, de Toulon, a lu un rapport sur la mutualité.

D'intéressants rapports sur le secrétariat du peuple, les touristes du Sacré-Cœur et les revues catholiques ont été lus par MM. Pélissier, Bergasse, Roux, Renandin.

M. Boissard a fait un éloquent discours sur la presse. M. Faure a parlé de la presse pornographique et judéo-maçonnique. MM. Thierry, Chambon et Julien ont traité la question de la fondation d'un journal catholique régional.

M. Coulazon, de Montpellier, a recommandé l'œuvre des conférences populaires.

Les réunions du congrès continuent à être suivies par quatre cents assistants.

LE GROUPE ISAMBERT

M. Isambert. — Un curé à la Chambre ! Une soutane parmi nos redingotes ! C'est à croire, ma parole, que nous sommes encore au moyen âge !

Son groupe. — Pas même.

M. Isambert. — Si nous tolérons ce scandale, demain aurons au Parlement des Capucins, des Dominicains, des Carmes, dans des costumes plus ou moins grotesques.

Le groupe. — Le Corps législatif aura l'air d'un couvent.

M. Isambert. — Je me demande quel peut être l'état d'esprit d'un homme qui porte une soutane à la fin du dix-neuvième siècle ?

Le groupe. — Ah ! ah !

M. Isambert. — D'autant plus qu'aujourd'hui tous les costumes sont tolérés et qu'il n'y a que l'embarras du choix. On peut mettre une jaquette, un veston, une redingote, une blouse même.

Le groupe. — Evidemment.

M. Isambert. — On peut aussi porter un burnous, comme notre excellent collègue le docteur Grenier.

Le groupe (*il s'incline avec respect*). — Un homme de premier ordre.

M. Isambert. — Je comprends parfaitement le costume arabe. C'est démocratique, c'est moderne... Mais la soutane !

Le groupe, *scandalisé*. — Oh !

M. Isambert. — Je validerai toujours un député qui aura fait sa campagne électorale habillé d'un burnous et d'un fez; jamais un député qui se sera présenté avec une soutane !

Le groupe. — Jamais ! Alfred Capus.

LA PÉRIODE ÉLECTORALE EN ITALIE

Rome, 7 mars. — On signale 450 candidatures ministérielles sur 508 collèges électoraux.

Cette semaine, les ministres députés commenceront leurs discours en vue des élections. M. Di Rudini ne parlera qu'après ses collègues.

M. Crispi se rendra à Palerme entre le 12 et le 15 du mois courant. Il prononcera son discours deux jours après son arrivée.

Le Pape publiera à l'occasion des élections générales une circulaire pour rappeler aux catholiques de s'abstenir aux élections. Mais on croit généralement que cette circulaire n'aura qu'une influence relative, les catholiques ayant déjà décidé dans plusieurs collèges de favoriser les candidatures conservatrices.

Rome, 7 mars. — Le parti socialiste italien compte actuellement à la Chambre un groupe parlementaire de 14 députés.

Il compte gagner aux élections générales une demi-douzaine de sièges.

Une des élections qui sera le plus vivement disputée est celle de M. De Felice, à Catane, contre lequel le gouvernement soutient la candidature de M. Sapuppo, ancien maire de la ville, et dans le temps un des intimes de M. De Felice. Celui-ci est parti pour l'île de Malte, parce que, avec la publication du décret de dissolution de la Chambre cessant l'immunité parlementaire, M. De Felice devrait être arrêté pour une condamnation à quatorze mois de prison, pour un délit de presse commis en 1892.

Les socialistes allemands enverront aux socialistes italiens une somme de 40,000 marcs pour la prochaine lutte électorale.

Les anarchistes de Rome ont décidé de porter comme candidat à la députation, dans un des sièges de la capitale, l'avocat Luigi Galleani, actuellement condamné au « domicile forcé. »

LE BOUT DES DOIGTS

M. le docteur Féré, le savant médecin, vient de remettre en honneur, sous une forme nouvelle, la chiromancie. Cette fois, le fil indicateur et révélateur, c'est l'empreinte des doigts. M. Féré cherche à établir que les crêtes papillaires des doigts et des orteils diffèrent pour chaque individu et présentent des caractères en quelque sorte personnels, en rapport avec la fonction des mains, le degré de culture morale, etc. Plus les empreintes digitales sont perfectionnées, et plus le fonctionnement des doigts est lui-même perfectionné ; plus elles sont compliquées et fines, et plus la sensibilité et le développement intellectuel sont considérables. Donne-moi ton doigt, et je te dirai qui tu es.

M. Féré avance que chaque personne possède une manière spéciale de se servir de ses doigts; la préhension est différente chez les uns et chez les autres. Pour un même sujet, elle reste toujours identique à elle-même. S'il s'agit d'individus à culture intellectuelle, les doigts ne se disposent pas de la même façon pour saisir un objet chez les gens très intelligents et chez les gens qui le sont moins. Bref, la façon de « prendre avec la main » peut servir d'un coup d'œil à caractériser la valeur intellectuelle d'un sujet.

M. Féré étudie les empreintes digitales en appliquant simplement la pulpe des doigts enduits d'encre grasse sur une surface blanche, sur un corps rond comme une balle. Telle empreinte, tel caractère, tel individu. Il en serait des papilles des doigts comme des circonvolutions du cerveau. Cela semble logique. Plus il y a de détails, plus c'est fin et délicat, et plus les impressions doivent être parfaites, plus l'homme doit-être supérieur. En pratique, il doit falloir une jolie expérience pour arriver à caractériser un individu avec le bout de ses doigts. Mais on y arrive, puisque M. Féré y est parvenu. Les chiromanciens feront bien désormais d'ajouter à leurs connaissances, déjà vieilles, les données nouvelles communiquées par le savant médecin à la Société de biologie.

Flamel.

LES ÉVÉNEMENTS D'ORIENT

Note optimiste

Paris, 7 mars. — L'*Agence Havas* communique la dépêche suivante qui présente la situation en Crète sous un jour optimiste et ne concorde pas — il faut le remarquer — avec les renseignements venus d'autres sources :

« La Canée, 7 mars.— La Canée est toujours très calme. Les amiraux, depuis qu'ils se sont établis à la Sude, ont neutralisé et fait garder la route entre cette baie et la Canée.

» Grecs et musulmans attendent avec anxiété la réponse du gouvernement hellénique à la note des puissances. On croit que cette réponse sera très modérée dans la forme et que l'entente parfaite des chefs des différentes escadres, les mesures qu'on les sait disposés à prendre en cas de refus de la Grèce feront ouvrir les yeux au gouvernement hellénique.

» On pense généralement ici qu'après le retrait des troupes les passions s'apaiseraient et que la pacification de l'île serait rapidement obtenue en gardant dans les principaux centres, sur le littoral en particulier, des détachements internationaux pour assurer l'ordre jusqu'à ce que la nouvelle constitution puisse fonctionner régulièrement. »

Ce qui se passe

La Canée, 7 mars, 9 heures 35. — Les amiraux, avant de prendre la décision de débarquer des troupes à Selinos, ont négocié longtemps avec le commodore grec Reineck, le colonel Vassos et le vice-consul de Grèce.

Leurs demandes ont été accueillies par des réponses évasives. Le commodore a prétexté que des entraves étaient apportées à son action par l'Europe; le colonel Vassos a répondu de son côté qu'il était sans autorité sur les insurgés crétois de Selinos, enfin le vice-consul grec a dit qu'il voulait seulement aller à Selinos sur un navire grec et agir au nom du roi.

Comme les amiraux ne pouvaient autoriser cette démarche contraire aux instructions reçues de leurs gouvernements ; ils ont dû décider la délivrance des prisonniers même par la force.

L'amiral italien Canevaro a envoyé une communication urgente au commandant grec Souhtouris. On suppose qu'il s'agit de la notification de l'expiration du délai de six jours pour la retraite des forces grecques de l'île.

Le colonel Vassos, de son côté, a reçu, à son camp de Plotanis, les instructions du roi ; ces instructions lui prescrivent la résistance.

Un torpilleur anglais qui vient d'arriver annonce que des détachements mixtes ont débarqué à Palacochora et dans le port de Cantanos.

Deux pêcheurs grecs tués par des Turcs d'Albanie

Athènes, 7 mars. — Une dépêche de Corfou annonçant hier que les Turcs des côtes d'Albanie avaient tiré sur des bateaux de pêche grecs et avaient blessé gravement deux hommes.

Aujourd'hui, une nouvelle dépêche annonce que les deux hommes atteints par les balles turques ont été tués.

Une des canonnières de l'escadre de l'ouest a reçu l'ordre de se rendre sur le point des côtes de l'Epire où l'incident signalé s'est produit.

Incident maritime

Arta (frontière gréco-turque) 7 mars. — Voici l'exposé détaillé et exact de l'incident maritime qui s'est produit et sur lequel les premières dépêches ont donné le change, cherchant à faire croire à un simple accident du bâtiment turc :

Une canonnière ottomane armée de trois canons Krupp, avec quarante hommes d'équipage, l'*Euphrate*, ayant débarqué à Salahova, sur les côtes de l'Epire, des vivres et des munitions destinés aux troupes turques, a été poursuivie par le cutter grec *Aphressa*, attaché au service des douanes, et s'est échouée pour éviter d'être capturée. Elle serait considérée comme perdue. Quinze de ses quarante hommes d'équipage auraient seuls réussi à se sauver.

Plusieurs coups de canon ont été échangés pendant la poursuite. Deux matelots de l'*Aphressa* auraient été tués par des boulets turcs. L'*Aphressa*, construit à Glascow en 1858, a un déplacement de 380 tonnes, une vitesse de 9 nœuds, des machines de 160 chevaux. Il est armé d'un canon Krupp.

Le feu mis à deux consulats

Corfou, 7 mars. — Le feu a été mis aux consulats d'Angleterre et de Grèce à Prevesa ; l'incendie a pu être éteint avant d'avoir causé de graves dommages.

Le roi Georges n'a pas quitté Athènes

Athènes, 7 mars, midi 10. — Comme je vous l'ai déjà télégraphié, il y a deux jours, les bruits qui courent sur un prétendu départ du roi sont faux. Le roi Georges n'a pas quitté Athènes. Tous les jours il travaille avec les ministres. Il examine personnellement les moindres détails des préparatifs militaires et ne quitte son travail que très tard dans la nuit.

La réponse de la Grèce

Voici le télégramme particulier dont le *Temps* parle dans un article sur la situation et dont le contenu n'est, d'ailleurs, que la confirmation d'une éventualité déjà annoncée hier :

« Athènes, 7 mars. — Dans les cercles diplomatiques, on est positivement convaincu que la réponse de la Grèce sera négative, mais on a la confiance que l'accord des puissances ne sera pas troublé et que la demande de l'évacuation de l'île de Crète par les troupes ottomanes en premier lieu étant accordée, on obtiendra de la Grèce qu'elle rappelle ses propres forces. »

Berlin, 7 mars. — La *Gazette de Francfort* croit savoir que la Grèce aurait demandé directement à la Porte si elle était prête à rappeler ses troupes de Crète, au cas où elle-même se conformerait sur ce point à la sommation de l'Europe.

Nota : C'est sans doute la nouvelle arrivée à la *Gazette de Francfort* qui a servi de thème à la sensationnelle dépêche de l'*Express Agence*, publiée hier, dépêche qui ne parlait pas de la réciprocité de retrait des troupes par la Grèce.

La réponse de la Porte

Le *Temps* publie la dépêche suivante :

Constantinople, Via Sofia, 7 mars, 9 h. 30. — La réponse de la Porte à la première note des ambassadeurs est annoncée pour ce matin. On prévoit un acquiescement au principe de l'autonomie crétoise, avec quelques réserves formelles pour sauvegarder la souveraineté impériale.

Paris, 7 mars. — De Constantinople, le *New-York Herald* (édition de Paris) reçoit la dépêche suivante qu'il convient d'accueillir avec réserve :

« Depuis jeudi, les ambassadeurs sont de nouveau en possession du projet de réformes pour l'empire ottoman. Ils avaient reçu l'ordre de le présenter vendredi au sultan, mais au dernier moment, on leur a télégraphié d'ajourner cette démarche *sine die* ».

Les préparatifs de la Turquie

Constantinople, 7 mars. — L'état-major particulier du maréchal Edhem-Pacha est constitué. Il est composé du général Keison Pacha, chef d'état-major, lieutenant-colonel Tellat-bey, sous-chef, les capitaines Nouri-bey, Mehmed-Effendi, aides-de-camp du sultan, docteur Ahmed-bey.

A Salonique les lignes de chemins de fer Salonique-Constantinople et Salonique-Monastir n'acceptent plus ni marchandises ni voyageurs.

Le commerce est complètement arrêté.

Des bureaux télégraphiques provisoires viennent d'être installés sur les principaux points de la frontière hellénique.

Deux torpilleurs ont été envoyés à Salonique pour exercer la surveillance du littoral jusqu'à la frontière des eaux helléniques.

Vienne, 7 mars. — On mande de Salonique à l'officieuse *Correspondance politique* que le total des forces turques échelonnées à la frontière thessalienne est de 32,000 hommes d'infanterie, 3,600 hommes de cavalerie, avec une compagnie de télégraphistes et 35 pièces de campagne.

Le généralissime Edhem-Pacha s'est prononcé avec beaucoup de confiance sur les résultats d'une campagne éventuelle contre la Grèce. Sa conviction est que l'armée grecque ne saurait ni par sa force numérique, ni par ses autres qualités, s'opposer sérieusement à une marche en avant rapide des troupes ottomanes dans l'intérieur du royaume.

Nos nouvelles ajoutent qu'il règne au sein de la population musulmane une grande surexcitation et une vive irritation contre les habitants grecs dont l'inquiétude est devenue extrême. Quoique jusqu'ici il semble qu'il n'y ait pas eu de péril immédiat pour les ressortissants étrangers, ceux-ci n'en ont pas moins l'intention de prier par voie télégraphique leurs gouvernements d'envoyer des navires de guerre à Salonique pour veiller éventuellement à leur sécurité.

La tentative d'incendie des consulats grecs et anglais à Prevesa (Albanie) est à cet égard une indication de l'état des esprits.

La Turquie et la Bulgarie

Constantinople, 7 mars. — Ahmed-Ali-pacha, délégué par le sultan à Sofia pour complimenter le roi de Serbie qui était en visite à la cour de Sofia, le 1er mars, a dû rebrousser chemin, sur l'avis que le gouvernement bulgare refuserait de le recevoir officiellement. On a envoyé à Sofia Haki-bey, drogman du palais, et attaché au ministère des affaires étrangères, pour demander des explications.

On ajoute que le prince Ferdinand a tenu à profiter des circonstances actuelles pour repousser cette marque de vassalité que voulait lui imposer la Turquie.

Jadis, le prince Ferdinand s'est bien rendu à Constantinople et a rendu hommage au sultan; mais c'était comme prince de Roumélie et non comme souverain de la Bulgarie.

Le grave incident signalé aujourd'hui peut avoir des suites.

Les enrôlements pour la Grèce

Toulouse, 9 mars. — Quatre étudiants grecs ont quitté aujourd'hui Toulouse pour aller à Athènes s'enrôler parmi les troupes grecques de Crète.

Rome, 7 mars. — Les socialistes de Rome ont constitué un comité en faveur de la Grèce et ont chargé l'ancien colonel Barthet de se rendre à Athènes pour obtenir du gouvernement grec l'autorisation de constituer une légion de volontaires italiens à Corfou.

Liverpool, 7 mars. — M. Maloridrinos, le consul de Grèce à Liverpool, vient encore de recevoir les offres de nombreux jeunes gens, désireux de contracter un engagement dans l'armée hellène.

Le consul attend des instructions à ce sujet.

Dernières Nouvelles

La réponse de la Porte aux puissances

Constantinople, 7 mars. — La Porte a répondu aujourd'hui officiellement à la première note des puissances. Elle déclare qu'elle adhère en principe à l'autonomie de la Crète dont elle se réserve de discuter le caractère et les détails d'application, mais à la condition formelle que cette autonomie ne portera aucune atteinte, ni à la suzeraineté du sultan, ni à l'intégrité de l'Empire Ottoman.

La Porte n'a pas encore répondu à la seconde note remise jeudi, relative à la concentration immédiate des troupes turques dans les places fortes de l'île et à leur départ progressif.

Réponse négative de la Grèce

Athènes, 7 mars. — La réponse à la note des puissances, discutée en conseil des ministres aujourd'hui, a été approuvée par le Roi. Elle refuse le rappel de la flotte et des troupes grecques, en démontrant aux puissances que ce rappel donnerait le signal du pillage, des incendies, des meurtres en Crète.

Le texte complet de la note ne sera pas connu avant sa remise, qui doit avoir lieu demain, dernier délai fixé.

Athènes, 7 mars. — D'après des renseignements complémentaires, la réponse à la note des puissances, au sujet de l'autonomie de la Crète, déclare que les Crétois, seuls compétents pour se prononcer, ont manifesté leur décision inébranlable d'obtenir leur annexion comme la seule solution pouvant pacifier définitivement l'île.

Athènes, 7 mars. — Comme conséquence de la note négative que le gouvernement grec se propose d'opposer à la sommation des grandes puissances, le roi Georges a fait parvenir au colonel Vassos l'ordre de se maintenir sur les positions qu'il occupe :

On ne paraît point se soucier grandement ici des mesures coercitives que pourra prendre l'Europe, car on ne les croit pas imminentes. Toutefois, les préparatifs militaires sont poussés avec activité. On s'efforce de concentrer les troupes avant que le blocus probable devienne effectif. Des manifestations belliqueuses se succèdent sans interruption.

La Grèce se prépare à la résistance

Athènes, 7 mars. — Plusieurs vapeurs qui rentrent au port signalent que les bâtiments de guerre anglais évoluent au large. L'opinion générale est que le blocus commencera après-demain.

Néanmoins le Roi et le gouvernement sont toujours aussi résolus à la résistance. M. Delyannis déposera à la Chambre une loi réglant la constitution d'un corps de volontaires.

Les officiers membres du Parlement ne seront pas forcés de démissionner, la Chambre leur permettra d'accompagner l'armée, tout en conservant leur mandat.

Les armements de la Grèce

Athènes, 7 mars. — On mande de Corfou qu'un nouveau détachement de 900 hommes partira lundi pour Karavasara et Arta sur la frontière. Actuellement 32 navires sont armés. Chacune des quatre divisions mobilisées est plus puissante que les forces navales réunies

Les mesures à prendre par les grandes puissances

Londres, 7 mars. — En présence d'une réponse négative de la Grèce, des communications très actives ont été échangées, pendant toute la journée, entre les chancelleries des grandes puissances, en vue de s'entendre sur les mesures que ce refus comporte.

Les insurgés

Athènes, 7 mars. — Les chrétiens ont tenté de faire sauter à la dynamite le blockhaus de Malaxa, mais cette tentative échoua. Les chrétiens et les Nizams échangèrent alors une vive fusillade qui dura plusieurs heures. Une compagnie de Nizams a quitté aujourd'hui la Canée, se rendant à Malaxa.

Le commandant du croiseur russe venant de Selino rapporte que les navires étrangers tiraient des coups pour intimider les insurgés.

Des détachements mixtes ont été débarqués à Balanchora et marchent sur Candanos.

La même dépêche annonce que le gouverneur militaire a déclaré au drogman du consulat de Grèce que les zaptiers (gendarmes turcs) avaient l'ordre de faire feu contre le cawass grec (gendarme) s'il sortait du consulat.

Les correspondants des journaux grecs résidant au consulat de Grèce avaient été menacés par la populace musulmane, le commandant des troupes internationales ayant déclaré qu'il ne pouvait garantir la sécurité de ces journalistes, ceux-ci ont quitté la ville.

La Canée, 7 mars. — Les détachements internationaux envoyés à Selinos pour imposer aux insurgés la levée du blocus de Candanos sont arrivés à destination.

Les insurgés refusent d'accepter l'intervention des détachements mixtes; malgré les menaces qui leur ont été faites, ils persévéreraient dans leur obstination. On craint beaucoup un conflit sanglant.

Un incident de frontière

Londres, 7 mars. — Une dépêche d'Athènes signale un incident de frontière. Un officier du génie grec, entreprenant des travaux de réparations sur une route près de la frontière, en fut empêché par les autorités turques.

La dépêche ajoute que le gouvernement hellénique a donné des ordres péremptoires, aux autorités de la frontière, de ne faire aucun acte pouvant amener conflit. Le gouvernement grec espère que la Porte donnera de son côté des ordres.

Un combat acharné

Athènes, 7 mars. — Suivant la *Panigu-Génesia*, le chef macédonien Takis, à la tête d'une bande de 120 Macédoniens de l'Epire, s'est battu à Krania, situé à six heures de distance de Crevena, avec un fort détachement turc. Takis a attaqué hier après-midi une station turque. Le combat a duré toute la nuit; le résultat est encore inconnu.

Un succès d'un chef macédonien

Athènes, 7 mars.— Le bruit court, mais il mérite confirmation, que le chef macédonien Takis s'est emparé de la position occupée par le détachement turc qu'il a attaqué.

Les volontaires pour la Grèce

Paris, 7 mars. — L'*Agence nationale* communique la dépêche suivante :

« La plus grande animation continue à régner, parmi les sujets hellènes résidant en Angleterre ; tous sont enflammés par une fièvre belliqueuse.

» Bon nombre de volontaires sont déjà partis pour Athènes à leurs frais. Cet exemple a été suivi par les officiers retraités de l'armée anglaise. La plus grand nombre des volontaires a quitté l'Angleterre vendredi ; parmi eux se trouvent également quelques Allemands.

» Sur les deux mille Grecs qui habitent Londres, il n'en reste peut-être pas un en état de porter les armes qui ne se soit fait inscrire.

» On s'attend au prochain départ d'un nouveau détachement qui sera conduit par un officier anglais.»

Une manifestation philhellénique à Londres

Londres, 7 mars. — Une manifestation a eu lieu cette après-midi à Hyde-Park contre le projet de mesures de coercition contre la Grèce. Le nombre des manifestants était de 7 à 8.000. Lorsque le drapeau grec a été hissé, l'enthousiasme a été indescriptible.

Une résolution a été adoptée exprimant la sympathie pour les Crétois, protestant contre la tentative des puissances de contraindre la Grèce et invitant lord Salisbury à refuser de faire des canons de la flotte anglaise un emploi qui serait une honte et une humiliation pour la Grande-Bretagne.

Les manifestations sympathiques à la Grèce à Anvers

Anvers, 7 mars. — En réponse à des manifestations de sympathie dont la Grèce a été l'objet, le consul de Grèce a reçu la dépêche suivante de M. Skouzès, ministre des affaires étrangères :

« Veuillez remercier de la part de la nation hellénique les étudiants d'Anvers, pour leurs manifestations de sympathie à la Grèce. »

Une lettre autographe de Guillaume II au Tsar

Paris, 7 mars. — Le *New-York Herald* publie la dépêche suivante :

« St-Pétersbourg, 7 mars. — Le comte de Moltke est arrivé ici aujourd'hui, porteur d'une lettre autographe de l'Empereur d'Allemagne au Tsar, au sujet de la question crétoise. »

Une messe de « Requiem » pour les militaires grecs tués en Crète. — La présence du Roi de Grèce.

Athènes, 7 mars. — Le roi et la famille royale entière assistaient aujourd'hui à une messe de *Requiem* pour les officiers et soldats tués en Crète.

BOURSE DE PARIS DU 8 MARS

FONDS D'ETAT FRANÇAIS & ETRANGERS

Pr. clôt.		Ouvert	Clôtur.
102 40	3 0/0 comptant	102 50	102 65
102 27	3 0/0 terme	102 35	102 55
100 90	3 0/0 Amort. compt.	100 90	100 70
.. ..	» terme	100 85	.. ..
105 50	3 1/2 comptant	105 65	105 70
105 47	3 1/2 terme	105 60	.. ..
.. ..	Emprunt Tonkin	32 50	.. ..
.. ..	Argentins	380	.. ..
104 50	Autriche	104 80	.. ..
65 95	Brésil	64 80	65 40
104 ..	Chine 4 0/0	104 50	.. ..
.. ..	Egypte unifiée	105 50	105 60
.. ..	Espagne exter. compt.	62 ..	.. ..
58 60	— terme	58 50	58 50
87 45	Italien 5 0/0 comptant	.. ..	.. ..
87 90	— terme	88 ..	88 25
102 75	Hongrois 4 0/0	103	.. ..
.. ..	Portugais 3 0/0 compt.	.. ..	.. ..
.. ..	» terme	.. ..	.. ..
17 10	Turc (série D) terme	17 10	17 05
101 50	Russe 4 0/0 1890	101 50	.. ..
90 80	— 3 0/0 1891	91 25	91 50
.. ..	— 4 0/0 1893	104	.. ..
.. ..	— 3 1/2 1894	100 75	100 60

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER, DES VILLES ET DES CHEMINS DE FER (Cours au comptant)

Pr. cl.			Clôt. p	Pr. cl.		Clôt. p
62 ..	CRÉDIT FONCIER	Bons 1887	61 50	476 50	Ardennes	476 25
56 ..		— 1888	58 ..	475 50	Est 3 0/0 anc.	475 50
502 ..		Commun. 1879	506 ..	481 75	— nouv.	475 50
407 50		— 1880	.. ..	476 ..	Nord 3 0/0 anc.	481 ..
404 ..		— 1891	404	.. ..	Nord 2 1/2	.. ..
508 50		— 1892	508 25	483	— nouv.	.. ..
.. ..		Foncières 1877	.. ..	447	Orléans 3 0/0 a.	477 ..
505 ..		— 1879	504 ..	478 ..	— n.	485 ..
400 50		— 1883	400 50	481	Orléans 2 1/2 0/0	450 ..
505 ..		— 1885	504 ..	457 50	Ouest 3 0/0 anc.	477 50
104 ..		— 5e 1885	103 ..	.. ..	— nouv.	480 ..
487 ..		F. 90 fr. p. 1895	490 ..	480 50	Sud de France	478 ..
.. ..	VILLE DE PARIS	Obl. 1855-60 3 0/0	.. ..	466 50	Econom. 3 0/0	463 ..
575 ..		— 1865 4 0/0	574 ..	463 ..	Ville Lyon 1880	102 ..
424 ..		— 1869 3 0/0	424 50	102 50	Marseille 1877	411
417 75		— 1871 3 0/0	418 ..	411 ..	Bordeaux 3 0/0	125 75
588 ..		— 1875 4 0/0	587 ..	126 ..	— 1881	.. ..
586 ..		— 1876 4 0/0	585 ..	515 ..	Montpellier 1894	.. ..
411 ..		— 1886 3 0/0	407 ..	499 50	Dette Tunis.	500 ..
105 ..		— — 1/4	104 ..	.. ..	P.-L.-M. fus. a	.. ..
398 50		— 1892 2 1/2	390 ..	.. ..	— fus. n.	.. ..
99 25		— — 1/4	99 25			

Bourse commerciale de Paris du 8 mars 1897

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Alcool			**Avoines**			**Farines**		
Cour.	34 ..	33 ..	Cour.	15 65	15 75	Cour.	45 30	45 90
Proch.	33 25	33 25	Proch	15 85	15 85	Proch	45 50	45 65
M.-Av.	34 ..	34 ..	M.-Av.	15 75	15 90	M.-Av	45 75	45 30
4 mai	33 15	34 10	4 mars	15 75	15 80	4 mars	45 90	45 50
Blés			4 mai.	15 75	15 75	4 mai	45 10	45 75
Cour	21 60	21 35	**Lin**			Corbeil	51	51 ..
Proch	21 80	21 55	Cour.	39 ..	38 75	**Sucres**		
M.-Av.	22 10	21 90	Proch	39 25	39 25	Cour.	25 25	25 25
4 mars	21 35	21 15	M.Av.	40 75	40 75	Proch	25 50	25 50
4 mai	22 35	22 25	4 mai	41 50	41 75	M.-Av	26 12	26 25
Seigles			4 dern	41 50	41 75	4 mars	27 12	27 25
Cour.	13 70	13 65	**Colza**			4 mai	27 12	27 25
Proch	13 75	13 80	Cour.	53 ..	53 25	4 oct.	27 12	27 25
M.-Av.	13 90	13 90	Proch	53 50	53 50	Roux.	24 75	24 75
4 mars	13 75	13 85	M.-Av.	54 25	54 25	Raffin.	96 ..	96 ..
4 mai.	13 50	13 40	4 mai	54 50	54 25	Circulat.	.. ..	.. ..
			4 dern	54 30	54 25			

BOURSE DE LILLE DU 8 MARS

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours procéd.	VALEURS	Compt.	Cours procéd.
Lille 60, r. 400	.. ..	131 ..	**OBLIGATIONS**		
» 90, r. 500	.. ..	506 ..	Bains Hilots	.. ..	500 ..
» 68, r. 500	.. ..	513 ..	Union Im. N.	.. ..	140 ..
» 77, r. 500	.. ..	505 ..	Gaz de Wazem	.. ..	512 50
» 84, r. 400	.. ..	404 ..	Ch. d. fer Econ.	.. ..	515 ..
» 84, 1/4	.. ..	406 ..	Denain Anzin	.. ..	517 50
» 87, r. 400	.. ..	405 ..	Cambresis	.. ..	312 50
» 93, r. 500	.. ..	507 ..	**CHARBONNAGES**		
Roub.-T. 1868	.. ..	45 ..	Aniche, 1/4	.. ..	1180 ..
Roubaix 1893	.. ..	396 ..	Anzin, 100e d.	.. ..	4800 ..
Amiens	.. ..	122	Blanzy	1870	1870 ..
Dép. du Nord	107 10	107 50	Bruay	.. ..	2790 ..
Tourcoing 1878	.. ..	509	Bully-Gren., 6e	.. ..	230 ..
Armentièr. 86	.. ..	211 ..	Campagnac	.. ..	840 ..
Douai, libérée	.. ..	505 ..	Carvin	.. ..	1070 ..
Valenciennes	.. ..	510 ..	Courrières, 10e	1600	1600 ..
Verley, Decr.	.. ..	152 ..	Crespin	.. ..	95 ..
Ce Platel et Cie	.. ..	200 ..	Douchy	.. ..	90 ..
Crédit d. Nord	.. ..	505 ..	Dourges	.. ..	1100 ..
H. Devilder	.. ..	1090 ..	Drocourt, 1/5 s.	.. ..	580 ..
Banq. ré. Nord	.. ..	500 ..	Escarpelle	.. ..	260 ..
Ce Esc. Roub.	.. ..	546 25	Epinac	.. ..	610 ..
Gaz de Wazem	.. ..	470 ..	Ferfay	.. ..	510 ..
Le Nord, ass.	.. ..	1800 ..	Albi	1125	1175 ..
Union g. Nord	.. ..	455 ..	Lens	.. ..	29500 ..
St-Sauv. Arras	.. ..	100 ..	Lens (100e)	.. ..	260 ..
Un. lin. Nord	.. ..	140 ..	Liévin	.. ..	1320 ..
Constr. Anzin	.. ..	.. ..	Marles 30 0/0	.. ..	1120 ..
Ciments franç	.. ..	270 ..	Marles 70 0/0	.. ..	2900 ..
Estrée-Blanch	.. ..	385 ..	Meurchin	.. ..	7300 ..
Tramw. Nord	.. ..	60 ..	Ostricourt	385	385 ..
L. Allart, t. p.	.. ..	419 ..	Sincey-le-N.	.. ..	.. ..
Bat. à hélice	.. ..	190 ..	Thivencelles	.. ..	150 ..
Chem Econom	.. ..	495 75	Vicoigne et N.	.. ..	18800 ..
Brouta et Cie	.. ..	830 ..	**OBLIGATIONS**		
CeLiquid R.-T.	.. ..	.. ..			
Saux Dunkerq	.. ..	475 ..	Béthune 1877	.. ..	452 ..
Tréfilerie	.. ..	.. ..	Drocourt 1/5	.. ..	516 ..
Blanche-St-V.	.. ..	2612 50	Marles 1893	.. ..	517 ..
Denain Anzin	.. ..	500 ..	Liévin 1895	.. ..	513 50
Usin Villerupt	.. ..	500 ..			

Marchés de Lille du 8 mars 1897

SUCRES. — Raffinés nº 1, cote officielle, 99 50 à .. 88degrés, cote com., 25 .. à .. ; nº 3, cote com., .. à .. ALCOOLS. — 3/6 betteraves disponible, cote offic., 35 .. .. .. — Mélasse (cote com.), ... à .. ..

Cours de clôture au comptant du 8 mars

Cours Précéden	VALEURS	Cours du jour
102 40 ..	3 0/0	102 65 ..
.. ..	»	.. ..
100 90 ..	3 0/0 amortissable	100 1[illegible]
105 5[illegible] ..	3 1/4 0/0 1883	[illegible] 50

Dernière Heure

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

LES ÉVÉNEMENTS D'ORIENT

Une rencontre en Macédoine. — Les troupes du chef Takis. — Les Turcs battus

Athènes, 8 mars. — Suivant la *Polonghenessia*, le chef macédonien Takis, à la tête d'une bande de cent vingt Macédoniens et d'Epirotes, a engagé un combat à Krania, distant de Greveua de six heures, avec un détachement turc.

La lutte a duré toute la nuit. Les résultats n'en sont pas connus. Takis, dit-on, se serait emparé de la position turque.

La réponse à la note

D'après des renseignements complémentaires, la réponse à la note des puissances, au sujet de l'autonomie de la Crète, déclare que les Crétois, seuls compétents pour se prononcer, ont manifesté leur décision inébranlable d'obtenir leur annexion comme la seule solution pouvant pacifier définitivement l'île.

Ordre de rallier

L'*Hydra* a reçu l'ordre de quitter les eaux crétoises et de se rendre à Skiathos pour se joindre à l'escadre de l'Est.

La dynamite reparait

La Canée, 8 mars. — Indépendamment du fortin de Malaxa, les chrétiens ont tenté de faire sauter à la dynamite le fortin de Keratidi.

Le côté sud est tombé. Trois Nizams ont été tués et neuf blessés.

Cette nouvelle a provoqué l'excitation des musulmans.

Toute idée d'évacuation de la Crète par les troupes grecques paraît abandonnée.

Le concert européen

Londres, 8 mars. — Si, comme on le prévoit maintenant, la réponse de la Grèce est négative, on est absolument certain, à l'heure actuelle, que le concert européen n'en sera que fortifié.

LE BLOCUS

Athènes, 8 mars. — On signale l'arrivée de navires étrangers dans les principaux ports de la Grèce.

Londres, 8 mars. — On mande d'Athènes au *Standard* :

« La présence des navires de guerre étrangers dans le voisinage du Pirée fait croire qu'un blocus est projeté.»

Une conférence de M. de Lanessan

Lyon, 8 mars. — Hier, M. de Lanessan a fait, au Grand-Théâtre, une conférence à la fête organisée par la prévoyance scolaire du premier arrondissement.

La conférence était présidée par M. Combes, sénateur.

M. de Lanessan a parlé de la colonisation et dit que si République a rendu un grand service au pays en votant la loi scolaire, elle lui a rendu un service tout aussi méritoire en conquérant l'Indo-Chine et le Tonkin.

Les dossiers Wilson

La *Libre Parole* dit que le *Soir*, de Bruxelles, maintient en ces termes sa première information au sujet des dossiers Wilson :

« M. Barthou a envoyé en Italie un « fonctionnaire » qui, nous le garantissons, est rentré à Paris avec des bonnes feuilles des deux premiers volumes des dossiers Wilson.

» M. Wilson, à ce moment à Menton, furieux de notre divulgation, a fait immédiatement prendre chez son imprimeur tout ce qui était tiré, ce qui explique que le rédacteur du *New-York Herald*, envoyé à Gênes, soit revenu bredouille.

» On voit que nous sommes bien renseigné.

» Le troisième volume sera imprimé à Florence par les soins de M. B.... qui occupe dans une grande ville italienne, un poste électif, et de M. M...

» C'est à Alassio que M. Wilson a revu les épreuves, donné le bon à tirer.

» Encore un détail qui fixera la *Dépêche*.

» A la suite du premier article paru dans le *Soir*, M. Barthou a ordonné une enquête... qui a abouti.

» Et c'est parce que le ministre de l'intérieur sait par quelle voie le *Soir* a eu connaissance du contenu des dossiers de M. Wilson qu'il s'est gardé jusqu'ici de nous donner un démenti.

Une maison frappée par la foudre

Toulouse, 8 mars. — Pendant un orage qui a éclaté ce soir, la foudre est tombée sur une maison à Croix-Daurade.

Elle a pénétré dans les appartements du premier étage, et a réduit en pièces le mobilier et la vaisselle. Les cloisons ont été démolies, et le plancher du second étage s'est effondré.

Personne, heureusement, ne se trouvait dans les appartements.

La misère à Marseille

Marseille, 8 mars. — Un vieillard de soixante-dix ans a été trouvé mort de faim au chauffoir municipal. C'est la dix-huitième victime de la misère depuis trois mois.

Une rixe à coups de couteau entre jeunes filles

Deux jeunes femmes, Alice Lacroix, âgée de dix-sept ans, et Charlotte Berrner, âgée de dix-huit ans, se sont prises de querelle, la nuit dernière, rue de Rivoli, à Paris.

Au comble de la fureur, Charlotte a sorti un couteau de sa poche et a frappé son adversaire en pleine poitrine.

Alice Lacroix a été transportée à l'hôpital St-Antoine. La meurtrière est allée se constituer prisonnière au poste de police, d'où, après interrogatoire, elle a été envoyée au Dépôt.

La cloche franco-russe

L'empereur Nicolas II a, comme nous l'avons déjà dit, fait don dernièrement à l'église Saint Jean-l'Evangéliste, à Châtellerault, d'une cloche.

Elle mesure 2 mètres 75 de hauteur, 2 mètres 50 de diamètre et pèse environ 2,620 kilos. Le bronze dont elle est faite est recouvert d'une couche d'argent sur la face extérieure; quatre médaillons en relief représentent Alexandre III, Nicolas II, le président Carnot et M. Félix Faure; les ornements et attributs, la boule et les croix qui surmontent la cloche, les anses pour la suspension sont dorés.

La cloche porte les inscriptions suivantes en lettres d'or.

«.Don de S. M. Nicolas II, empereur de toutes les Rus» sies, à l'église Saint-Jean-l'Evangéliste de la ville de Chatellerault.

» Sonnez la paix et la fraternité des peuples, 2 no» vembre 1894. (Cette devise est en russe et en français).

» 1896. Baptisée par Mgr H. Pelgé, évêque de Poitiers. » Au baptême a reçu le nom : Alexandre-Nicolas. Le » parrain a été M. Adrien Treuille, la marraine Mme » Treuille, née Jeanne-Delphine de la Fouchardière. Curé » de la paroisse M. Sincère Guérin. »

C'est à la suite de l'importante commande de fusils exécutée pour le compte de la Russie par la manufacture d'armes de Châtellerault que le tsar avait décidé d'offrir une cloche à la principale église de cette ville.

Trente milliards de confetti !

Combien a-t-il été jeté de confetti dans Paris pendant les trois jours de fêtes du Bœuf gras ?

On en évalue le poids à plus de deux cent mille kilogrammes, sur la foi des fabricants.

Soyons modeste et réduisons de la moitié.

Savez-vous combien cent mille kilogrammes de confetti représentent de petites rondelles ?...

Nous en avons fait plusieurs pesées d'un gramme ; la moyenne des pesées donne trois cents confetti par gramme, soit trois cent mille confetti au kilogramme et *trente milliards*, en chiffres ronds, pour les cent mille kilogrammes jetés.

Trente milliards, c'est-à-dire trente mille millions, excusez du peu !

Amusez-vous maintenant à placer dix confetti l'un sur l'autre, cela fait à peu près l'épaisseur d'un millimètre.

Dix mille confetti placés l'un sur l'autre et bien serrés l'un contre l'autre auraient donc une hauteur d'un mètre.

Les trente milliards superposés atteindraient une hauteur de trois millions de mètres, c'est-à-dire trois mille kilomètres, dix mille fois la hauteur de la tour Eiffel !

Autre guitare ! Un « confetto » a en moyenne une largeur de six millimètres.

En les plaçant bout à bout, on obtiendrait donc, pour les trente milliards de confetti, une longueur de cent quatre-vingt millions de mètres, soit quatre fois et demie le tour de la terre !

Troubles au Brésil. — Une insurrection dans la province de Bahia. — Troupes massacrées. — Le contre coup à Rio.

Rio-de-Janeiro, 8 mars. — Les fanatiques, sous les ordres de Conselheiro, ont tué le colonel César Moreira, trois officiers et plus de deux cents soldats envoyés contre eux pour rétablir l'ordre dans l'Etat de Bahia.

L'émotion est grande à Rio-de-Janeiro. La populace a saccagé les bureaux monarchistes *Libertade*, la *Gazeta* et le *Tarde* et a fait un autodafé avec le matériel.

L'agitation parmi les Carlistes

Madrid, 8 mars. — On signale l'apparition d'une petite bande composée, croit-on, de carlistes, sur les confins des provinces de Saragosse et de Teruel. Les gendarmes la poursuivent activement.

BOITES SUPPLÉMENTAIRES

HEURE MOYENNE DES LEVÉES

Nos	EMPLACEMENT des Boîtes	1re LEVÉE	2e LEVÉE	3e LEVÉE	4e LEVÉE	5e LEVÉE	6e LEVÉE
1	Grande-Rue	7.30	[illegible]	[illegible]	4.15	6.40	[illegible]
2	Rue d'Alger	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3	» Beaurepaire	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	6.30	[illegible]
4	Place Sainte-Elisabeth	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5	Rue du Moulin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6	» Neuve	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
7	» des Fabricants	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
8	» Colbert	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
9	Place d'Amiens	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10	Rue de l'Alouette	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
11	» Ranchomaille	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
12	» de l'Ouest	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
13	» du Fontenoy	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
14	Place Chevreul	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
15	Rue Pellart	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
16	» Lutherton	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
17	» Turgot	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
18	» de France	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
19	» de Tourcoing	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
20	» des Lignes	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
21	» Lannoy	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
22	» Wattrelos	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
23	Pont Rouge	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

1re levée : Les lettres de Roubaix pour Roubaix sont délivrées à la 2e distribution. 1er Départ : route d'Erquelinnes à Paris, Tourcoing, Avesnes, Fourmies, St-Quentin, Reims, Hirson. — 2e Départ : route de Lille à Calais, Angleterre, Pays du Nord de l'Europe, Belgique, Lille, Valenciennes.

2e levée : Les lettres de Roubaix pour Roubaix sont délivrées à la troisième distribution. Toutes destinations sauf Wattrelos qui part à 1 heure.

3e levée : Les lettres de Roubaix pour Roubaix sont délivrées à la 4e distribution. Départ pour : Tourcoing, Halluin, Courtrai, Mouscron, Gand, Belgique, Hollande, Danemark, Suède, Norwège, Allemagne, Autriche-Hongrie, Russie, Serbie, Roumanie.

4e levée : Les lettres de Roubaix pour Roubaix sont délivrées à la 4e distribution. Départ pour : Paris, Reims, St-Quentin. Routes de Maubeuge à Busigny et d'Erquelinnes à Paris, Aubenton, Hirson, Saint-Michel, Fourmies, Avesnes, Sains-du-Nord, Maubeuge, Wignehies, etc.

5e levée : Les lettres de Roubaix pour Roubaix sont délivrées à la 1re distribution du lendemain. Départ de la Belgique : les provinces de Namur, Liège, Limbourg, Luxembourg, Pays du Nord de l'Europe ; Route de Lille à Calais, Angleterre, Amérique, Fourmies, Avesnes, Aubenton, Hirson.

6e levée : Les lettres de Roubaix pour Roubaix sont délivrées à la première distribution du lendemain ainsi que Lannoy, Wattrelos et Hem. Toutes destinations.